

TRIAL

Track Impunity Always



Association suisse contre l'impunité

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2009

LE COMITÉ

Philip GRANT, *Président*, Anna PETRIG, *Vice-président*, François MEMBREZ, *Vice-président*, Elisabeth BAUMGARTNER, *Secrétaire*, Anne ALTHAUS, Jonathan CUENOUD, Michael DUTTWILER, Anya GEORGE, Michel HEINZMANN, Sandrine GIROUD-ROTH, Richard GREINER, Chantal MARRES, Magali MAYSTRE, Carolin WUERZNER

LE BUREAU À GENÈVE

Brigitt ALTWEGG, *Secrétaire associative*, Jean-René OETTLI, *Civiliste*, Pancho GONZALEZ, *Comptable*

Stagiaires - Audrey BAETE, Claire CATHERINET, Kathleen FEURICH, Elise HANSBURY, Stefano MARINELLI, Raphaëlle MONTY

LES EQUIPES DE PROJET

CAJ - Philip GRANT, *Directeur*, Gabriella CITRONI, *Conseillère juridique*, Lejla HADZIMESIC, *Consultante en Bosnie-Herzégovine*, Lejla MAMUT, *Consultante en Bosnie-Herzégovine*, Alexandra BRUTSCH, *Consultante au Népal*, Rachid Mesli, *Consultant pour l'Algérie et la Libye*

Trial Watch - Jonathan CUENOUD, *Directeur*, Jean-René OETTLI, *Coordinateur du projet*, Katerina KAPPOS, *Coordinatrice du projet*, Frida CASTILLO, *Coordinatrice de la partie espagnole du site*, Alexandra BRUTSCH, Donald J. CRAMER, Marion DENIAUD, Jac FORTON, Thomas GRANT, Vanessa GREE, Eszter MAJOR, Rahaëlle MONTY, Tali PACHOUD, Ihmild SAUTHOFF

ICC Legal Tools - Elisabeth BAUMGARTNER, *Co-Directrice*, Magali MAYSTRE, *Co-directrice*, Evelynne SCHMID, *Coordinatrice de projet*, Maria Isabel HENAO, *Coordinatrice de recherche*, Rustam ALIZADA, Marie GERMAIN, Orsolya KIZER, Natālija KOVALENKO, Laurie LEANDRI, Helen OBREGON, Ekaterina ORTIZ, Natalia PAVALACHI-TISCIC, Matthew SANDS

Mappe-Monde - David FURGER, *Coordinateur*, Claire MENUET, Raphaëlle MONTY

News - Julie JARNO, *Coordinatrice*, Audrey BAETE, Claire MENUET

Journal - Anne ALTHAUS, Elisabeth BAUMGARTNER, Magali MAYSTRE

Conférences - Céline GLUTZ

CSCPI - Anna PETRIG, Richard GREINER

PEP - Sandrine GIROUD-ROTH

Jeux vidéo - Frida CASTILLO, Elisabeth BAUMGARTNER, Carolin WUERZNER

Responsabilité des entreprises - Damien CHERVAZ, Philip GRANT

Sommaire

3 Le mot du Président

Projets

4 Le Centre d'action juridique

5 Actions pénales en Suisse

6 Trial Watch

7 Conférences et publications

8 Outils juridiques de la CPI

9 Jeux vidéo

10 Coalition suisse pour la CPI

11 Personnes exposées politiquement

Finances

12 Comptes 2009

13 Soutien financier 2009

Année 2010

14 - 15 Quelques projets pour 2010

Le mot du Président



Quelle année! 2009 aura vu TRIAL obtenir le statut consultatif auprès des Nations Unies; développer un projet sur la responsabilité des entreprises dans la commission de crimes internationaux; préparer trois plaintes pénales, dont la fameuse affaire Soltani; rédiger un rapport sur les jeux vidéo et le respect du droit international humanitaire qui a fait beaucoup de bruit; déposer 10 dossiers supplémentaires devant la Cour européenne des droits de l'homme et les Comités des Nations Unies; préparer un *amicus curiae* devant la Cour interaméricaine des droits de l'Homme; saisir le Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées de la situation prévalant en Bosnie-Herzégovine, ce qui a poussé ledit Groupe à demander d'y tenir sa prochaine session; ouvrir un programme et envoyer une représentante au Népal; commencer à travailler sur des dossiers en provenance du Burundi; poursuivre sa collaboration en tant que seule ONG dans le projet d'Outils juridiques de la Cour pénale internationale (CPI); s'impliquer dans plusieurs dossiers de politique fédérale (débat parlementaire sur la mise en oeuvre du Statut de la CPI en droit suisse; ratification de la Convention contre les disparitions forcées; problématique de la restitution aux victimes de l'argent placé en Suisse, par des kléptocrates); préparer le passage de son site internet à l'espagnol; et en plus de tout cela, continuer ses activités ordinaires (Trial Watch, conférences, Journal, Coalition suisse pour la CPI, etc.).

Certains jours, 10 personnes en même temps travaillent dans notre petit bureau de Genève, sans parler des personnes qui, depuis Milan, Sarajevo, Tokyo ou Téhéran, ont contribué professionnellement ou bénévolement à l'impressionnant travail fourni.

Sur l'ensemble de l'année, environ 6'000 heures de travail ont été effectuées de manière rémunérée, l'équivalent de 2,8 postes seulement. Heureusement que les bénévoles sont là: car durant la même période, ce sont plus de 7'000 heures qui ont été offertes par tant de volontaires! Soit 3,5 postes à temps plein.

Sans eux, rien n'aurait été possible. Sans vous non plus.

Votre soutien nous est précieux. TRIAL franchit un période délicate: les activités et les défis sont plus nombreux et nécessitent une professionnalisation des méthodes de travail. Nous parvenons partiellement à faire face à ces développements. Mais nous marchons sur une corde raide, sans aucune réserve. Mais avec vous, nul doute que nous continuerons à avancer. Merci grandement pour votre appui et votre confiance.

Philip Grant, Président

LE CENTRE D'ACTION JURIDIQUE

En 2009, le Centre d'action juridique (CAJ) a soumis 10 affaires à la Cour européenne des droits de l'Homme, au Comité des droits de l'Homme et au Comité contre la torture des Nations Unies, dont 6 avaient trait à la Bosnie-Herzégovine et 4 à l'Algérie. Depuis son ouverture en 2007, le CAJ a ainsi porté plus de 30 affaires devant des instances internationales en matière de droits de l'Homme et espère en déposer plus d'une trentaine en 2010.

En plus de notre réseau de partenariats avec trois associations de familles de disparus en Bosnie-Herzégovine - une dans la région de Prijedor, une à Vogosca et une à Sarajevo-Romanija - le CAJ a conclu des nouveaux partenariats avec le Lawyers' Forum for Human Rights (LAFHUR) au Nepal et la Ligue burundaise des droits de l'Homme (ITEKA) au Burundi. Les premières affaires concernant ces deux pays devraient arriver en 2010.

Avec l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT), le CAJ a soumis un *amicus curiae* à la Cour interaméricaine des droits de l'Homme. L'affaire est d'importance, puisqu'il s'agit de la première affaire concernant les meurtres de femmes à Ciudad Juárez au Mexique - où près de 400 femmes ont été kidnappées, violées et tuées depuis 1993 - qui atteint une instance internationale en matière de droits de l'Homme.

Au mois de juin 2009, TRIAL a saisi le Groupe de Travail des Nations Unies sur les Disparitions Forcées ou Involontaires concernant les obstacles empêchant la mise en œuvre de la Déclaration de 1992 en Bosnie-Herzégovine et a demandé au Groupe de travail de transmettre ces allégations au gouvernement et de l'inviter à émettre des commentaires. Suite à cette démarche, le gouvernement a proposé au Groupe de Travail de venir en Bosnie-Herzégovine y tenir sa session de juin 2010.

L'équipe. Gabriella Citroni, ancienne consultante du CAJ, a été engagée en tant que Conseillère juridique du CAJ en octobre 2009 pour assister le Directeur du CAJ, Philip Grant. Alexandra Brutsch, s'est rendue au Népal en novembre afin de superviser le démarrage du projet. En Bosnie-Herzégovine, Lejla Mamut a pris le relais de Lejla Hadzimesic pour gérer l'antenne local du CAJ.



Yuba Katwal, une victime défendue par TRIAL, en entretien avec Bishnu Luitel de LAFHUR.

ACTIONS PÉNALES EN SUISSE

En 2009, l'équipe de TRIAL a travaillé sur 3 plaintes ou dénonciations pénales, dont 2 sont encore confidentielles. Une dénonciation pénale a été rendue publique lorsque M. Bouguerra Soltani, le bourreau présumé d'une victime défendue par TRIAL, M. Nouar Abdelmalek, a échappé de peu à la justice suisse, probablement grâce à une fuite d'informations.

M. Bouguerra Soltani, chef du parti islamiste du Mouvement de la société pour la paix et ancien ministre algérien, était en visite à Genève et aurait dû poursuivre son voyage à Fribourg pour participer à une conférence de la Ligue des musulmans de Suisse. Cependant, peu après son arrivée en Suisse, il s'est enfui en France, probablement avec l'aide de l'ambassade algérienne.

Depuis l'affaire Pinochet, qui a donné l'impulsion à la création de TRIAL, la traque des tortionnaires et des criminels de guerre bénéficie d'un maillage de plus en plus serré grâce à un réseau de victimes et d'ONG, qui se met patiemment en place dans le monde entier. Malgré son issue, l'affaire Soltani montre que les responsables de crimes de guerre et de torture ne peuvent plus voyager en toute impunité.

Le Centre d'action juridique (CAJ) vise à combattre l'impunité à travers la saisie des mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme susceptibles d'examiner des cas individuels. Le but principal du CAJ est de tirer parti de ces procédures de manière proactive afin d'aider les victimes des crimes les plus graves à obtenir justice.

TRIAL WATCH

Trial Watch est une base de données en ligne qui offre à un large public un accès aisé aux multiples procédures concernant les crimes internationaux devant des juridictions internationales ou nationales. Elle comprend près de 650 profils qui comprennent chacun un bref explicatif des faits, un résumé de la procédure légale, ainsi que des liens utiles vers des documents permettant à chacun d'approfondir les dossiers qu'il désire: jugements, rapports d'organisations non gouvernementales, bibliographies, articles de presse, etc. Les visiteurs peuvent par ailleurs "s'abonner" à chaque affaire correspondant à une procédure en cours, afin d'être tenus informés des développements qui interviendront dans l'affaire choisie.

L'équipe. En septembre 2009, Jean-René Oettli, le premier civiliste employé par TRIAL, a repris la coordination générale du projet Trial Watch des mains de Katerina Kappos. S'y est jointe en octobre Frida Castillo, afin de préparer la version espagnole de Trial Watch. L'équipe compte actuellement une vingtaine de rédacteurs et traducteurs, et s'agrandira en 2010 pour inclure plus de personnes germanophones et hispanophones.

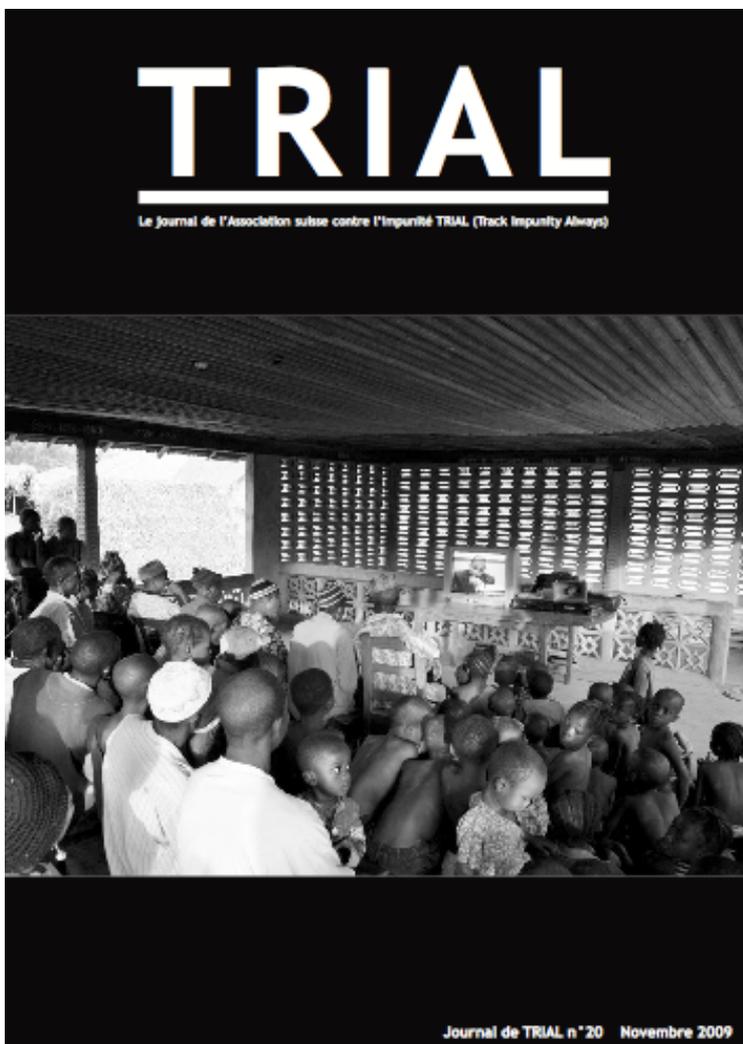


Trial Watch, c'est 4'000 profils visités par jour!



CONFÉRENCES

TRIAL a organisé sept conférences et tables rondes concernant les thématiques suivantes: paix et justice, la sélection des affaires par la Cour pénale internationale, l'argent des dictateurs, l'affaire Pinochet, la Suisse face aux criminels de la Seconde Guerre mondiale et les disparitions forcées.



PUBLICATIONS

Le Journal de TRIAL a été publié en février, juillet et novembre 2009. Il paraît depuis peu dans une version trilingue.

Fin avril, la "Justice internationale à la carte", un aperçu mensuel des derniers développements dans le domaine du droit pénal international, a été lancé.

TRIAL a continué à publier une synthèse quotidienne de l'actualité du droit pénal international sur son site internet et l'envoi hebdomadairement à plus de 1'600 abonnés.

OUTILS JURIDIQUES DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

En 2009, la recherche a pu être complétée pour une quinzaine de juridictions, notamment des pays d'Amérique latine, le Canada, la majorité des pays de l'Europe de l'Est, ainsi que toutes les juridictions caribéennes attribuées à TRIAL. Plus de 4800 ressources et documents en langues d'origine diverses ont ainsi été identifiés, analysés et enregistrés.

Dans le cadre de leur travail pour la *Case Matrix*, Magali Maystre et Elisabeth Baumgartner ont effectué plusieurs missions en 2009 afin d'aider les utilisateurs de la *Case Matrix* à recourir correctement à cet outil. Ont notamment bénéficié de ce service le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, le procureur général d'Argentine, l'équipe de la défense de M. Bahar Idriss Abu Garda devant la CPI, le Procureur fédéral suisse et des organisations nongouvernementales.

Les Outils juridiques de la CPI constituent une bibliothèque numérique complète dédiée à la justice et au droit international pénal. TRIAL est la seule ONG aux côtés de plusieurs centres académiques de recherche à avoir conclu un partenariat avec la CPI dans le cadre de cet important projet. Le travail consiste à récolter, analyser et classier des documents de 46 pays relatifs à la législation et la pratique nationale en lien avec les crimes relevant de la compétence de la CPI (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide).

L'équipe. Evelyne Schmid a pris ses fonctions de coordinatrice de projet début 2009 et a efficacement assuré la gestion d'une équipe de chercheurs et de chercheuses qualifiés et provenant de juridictions diverses. Elle est secondée par Maria Isabel Henao depuis la fin de l'année 2009.

L'équipe. Les jeux sélectionnés ont été évalués par des spécialistes du droit international humanitaire, sous la supervision scientifique de Marco Sassòli, professeur et directeur du Département de droit international public et organisation internationale de l'Université de Genève.

L'étude cherchait à établir si des jeux de guerre virtuels, mais reproduisant des situations réelles, comportent des scènes qui poussent les joueurs à enfreindre le droit international humanitaire. Les résultats de l'étude illustrent que les normes de droit international humanitaire ne sont guère intégrées aux règles des jeux vidéo de guerre et donnent l'illusion que la violence est sans limites. TRIAL et Pro Juventute demandent donc aux producteurs de jeux vidéo d'intégrer avec imagination et efficacité le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire lors du développement de tels jeux, par exemple en faisant apparaître le CICR ou des tribunaux internationaux comme acteurs à part entière. Formulée initialement

par TRIAL, l'idée de lancer une telle étude s'est vue discerner un prix d'encouragement par le Forum international des droits de l'Homme de Lucerne en 2007.



Le 19 novembre 2009, juste avant la journée internationale des droits de l'enfant, TRIAL et Pro Juventute ont publié leur rapport de recherche sur les jeux vidéo, qui a eu un grand écho dans les médias en Suisse et à l'étranger.



Acte symbolique devant le Palais fédéral avant la remise des signatures de la Pétition contre les disparitions forcées.

COALITION SUISSE POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Depuis la création de la Coalition suisse pour la Cour pénale internationale (CSCPI), qui regroupe 11 organisations non gouvernementales suisses, TRIAL en assure le secrétariat et la coordination.

Le 6 février 2009, la CSCPI a invité le Conseil fédéral à signer et ratifier la Convention de l'ONU contre les disparitions forcées. Aucune réponse n'étant parvenue, une pétition a été conçue sous l'impulsion du Jardin des Disparus. La majorité des membres de la CSCPI se sont associés à cette demande. La campagne pétitionnaire a été lancée le 30 août 2009 à l'occasion de la journée internationale des personnes disparues. Une manifestation silencieuse a eu lieu le 1er mars 2010 à Berne pour accompagner le dépôt de la pétition au Palais fédéral.

Dans une lettre du 9 mars 2009, la Coalition a invité la Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à s'engager afin que l'art. 16 du Statut de Rome ne soit pas utilisé pour bloquer la procédure pénale entamée par la CPI à l'encontre du Président du Soudan Omar al-Bashir.

PERSONNES EXPOSÉES POLITIQUEMENT

CONFISCATION DES AVOIRS DE KLEPTOCRATES ILLÉGITIMEMENT ACQUIS

L'année 2009 a été riche pour la Suisse en nouveaux développements dans la lutte contre les avoirs illégitimement acquis de kleptocrates. Les fonds Mobutu et Duvalier ont effet à nouveau fait la une de l'actualité. Dans le premier cas, il s'agit d'un échec, puisque les fonds sont retournés dans les poches des héritiers de Mobutu. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un demi-succès, car il y a eu une décision de restitution des fonds Duvalier à Haïti qui a été toutefois annulée par le Tribunal fédéral, obligeant ainsi le gouvernement suisse à procéder à un nouveau blocage politique des fonds faute de meilleure solution. Ces situations malheureuses sont en partie dues à la législation lacunaire de la Suisse.

Tout au long de l'année, TRIAL, œuvrant de concert avec d'autres ONGs spécialisées, a suivi de près cette problématique des avoirs des kleptocrates en prenant position publiquement pour la confiscation de ces fonds dans les limites de l'Etat de droit et des droits des victimes. TRIAL a également mis à disposition son expertise dans le domaine en participant activement aux débats préparatoires du projet de loi fédérale sur la confiscation des avoirs illicites sur lequel planche actuellement la Suisse. Ce projet de loi sera l'une des priorités de TRIAL en 2010.

Le 17 août, TRIAL était invitée à une audition de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats afin de lui faire part de sa position concernant la mise en oeuvre du Statut de Rome en Suisse. TRIAL, qui a travaillé sur ce projet fondamental depuis 2006 déjà, a proposé diverses modifications au projet de loi, entre autres concernant la condition du lien étroit, le principe de non-rétroactivité et la responsabilité des supérieurs.

Comptes 2009

Association - Projet	Produits 2009		Ecart	
	Effectifs	Budgetés	Effectif	%
Fonctionnement	39'275.64	68'000.00	28'724.36	73.1%
Centre d'action juridique	189'757.73	260'000.00	70'242.27	37.0%
Outils juridiques de la CPI	100'000.00	100'000.00	0.00	0%
Trial Watch	285.00	15'000.00	14'715.00	5163.2%
Groupes et projets	9'000.00	20'000.00	11'000.00	122.2%
Coalition suisse pour la CPI	1'727.00	3'000.00	1'273.00	73.7%
Recherche de fonds	15'361.90	20'000.00	4'638.1	30.2%
Total Annuel	355'407.27	486'000.00	130'592.73	36.7%

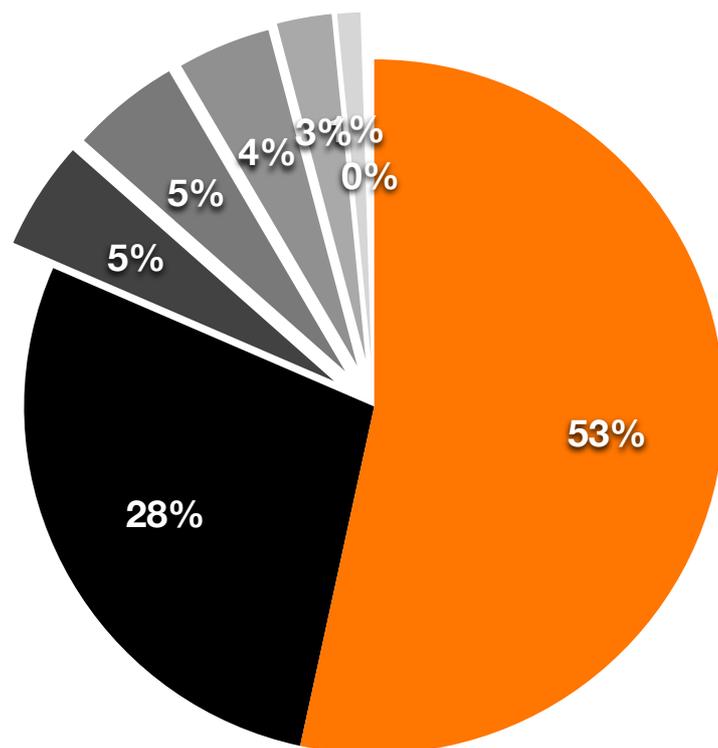
Association - Projet	Charges 2009		Ecart	
	Effectifs	Budgetées	Effectif	%
Fonctionnement	68'858.31	43'500.00	-25'358.31	-36.8%
Centre d'action juridique	189'715.02	255'000.00	65'284.98	34.4%
Outils juridiques de la CPI	99'046.42	100'000.00	953.58	1.0%
Trial Watch	7'601.77	19'000.00	11'398.23	149.9%
Groupes et projets	10'683.78	29'500.00	18'816.22	87.2%
Coalition suisse pour la CPI	897.00	3'000.00	2'103.00	234.4%
Recherche de fonds	1'910.95	35'000.00	33'089.05	1'731.5%
Total Annuel	378'713.25	485'000.00	106'286.75	28.1%

Résultat Annuel 2009

23'305.98

1'000.00

Département fédéral des affaires étrangères
 (DFAE)
 Fondation Pro Victimis
 Ville de Genève
 Mission permanente des Pays-Bas auprès
 des Nations Unies
 Ambassade des Pays-Bas à Sarajevo
 Ambassade Suisse à Sarajevo
 Amnesty International, Section Suisse
 Fondation Antenna Internationale
 Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme
 Commune de Meinier
 Commune de Bardonnex
 Commune d'Onex
 Les membres de TRIAL et de la CSCPI
 Divers donateurs individuels



- Subventions Centre d'action juridique (53%)
- Subventions Outils juridiques de la CPI (28%)
- Cotisations (5%)
- Dons (5%)
- G-50 (4%)
- Subventions Responsabilité des entreprises (3%)
- Divers (1%)
- Coalition suisse pour la CPI

Soutien financier 2009

Quelques projets pour 2010

Centre d'Action Juridique

- Soumission de **30 à 40 nouvelles affaires** aux organes internationaux des droits de l'Homme, provenant d'Algérie, de Bosnie-Herzégovine, de Libye et nouvellement aussi du Burundi et du Népal. Suivi des 30 dossiers déjà soumis
- Soumission d'un *amicus curiae* à la Cour constitutionnelle de la Bosnie-Herzégovine
- Saisine du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sur la thématique des violences sexuelles lors de la guerre
- Saisine du Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences

Affaires judiciaires

- Rédaction des deux affaires** encore confidentielles, portant sur la responsabilité des entreprises
- Prise en charge d'autres affaires, si besoin

Outil informatique pour la rédaction de cas

- Production d'un outil informatique** de soutien aux juristes et ONG locales pour les aider à préparer et rédiger les cas à soumettre aux organes internationaux en matière des droits de l'Homme

Outils juridiques de la CPI

- Conclusion du projet de recherche
- Continuation des activités pour la *Case Matrix*

Campagne de recrutement 25ans/25francs

- Offre spéciale pour les étudiants qui souhaitent devenir membre de TRIAL pour CHF 25.-

Trial Watch

- ☑ Lancement d'une nouvelle **version espagnole**
- ☑ Contrôle de qualité des **versions allemandes et françaises**
- ☑ Rédaction de **nouveaux profils**
- ☑ **Nouvelle fonction de recherche**: afin de répondre à la demande croissante de praticiens utilisant la base de données Trial Watch comme outil de référence, seront introduits de nouveaux critères de recherche dans la fonction "recherche avancée" du site. Ces critères de recherche se réfèrent aux catégories de crimes, aux aspects procéduraux et aux thèmes récurrents

Coalition suisse pour la CPI

- ☑ Préparation d'une prise de position à soumettre à la délégation suisse se rendant à la **Conférence de révision du statut de Rome**, qui aura lieu du 31 mai au 11 juin 2010 à Kampala, en Ouganda
- ☑ Campagne pour encourager la **ratification par la Suisse de l'Accord sur les privilèges et immunités de la CPI (APIC)**
- ☑ **Dépôt de la pétition contre les disparitions forcées** le 1er mars au Palais fédéral

Conférences, tables rondes et événements

- ☑ **Projection du film "Storm"** en mars, notamment au Festival du film et Forum International sur les Droits Humains à Genève, ainsi qu'à Berne et à Zürich. Ce film thématise le rôle des victimes devant le TPIY
- ☑ Action spéciale lors de la Journée pour la justice internationale
- ☑ Diverses conférences et tables rondes

Publications

- ☑ Publication continue du Journal, de la Mapped-Monde et des News

Vie associative

- ☑ Centralisation des données informatiques de TRIAL
- ☑ Constitution d'un pool de bénévoles
- ☑ Engagement d'un chargé de communication pour la Suisse alémanique

TRIAL

lutte contre l'impunité des responsables, complices et instigateurs de crimes les plus graves (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, torture et disparitions forcées).

défend les intérêts des victimes devant les tribunaux suisses, les organes internationaux en matière des droits de l'Homme et la Cour pénale internationale.

sensibilise le public à la nécessité de promouvoir la justice internationale et nationale à l'égard des crimes les plus graves.

TRIAL
C.P. 5116
1211 Genève 11
Suisse
Tel/Fax +41 22 321 61 10
Email info@trial-ch.org
CCP 17-162954-3

www.trial-ch.org

